ÉCOLE LUCIEN-GUILBAULT

MESSAGE IMPORTANT AUX PARENTS DU SECTEUR PRIMAIRE

NORMES ET MODALITÉS 2025-2026

Chers parents,

L'École Lucien-Guilbault est un établissement privé spécialisé en adaptation scolaire reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Elle accueille des élèves en trouble grave d'apprentissage qui présentent des troubles associés.

Modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ

Puisque l'élève qui fréquente notre école n'atteint généralement pas le seuil minimal de réussite du programme (*Programme de formation de l'école québécoise* - PFEQ), les attentes sont réduites par rapport aux exigences du PFEQ, tant en situation d'apprentissage que d'évaluation.

La mise en place de mesures de modification, planifiée dans le cadre de la démarche du plan d'intervention de l'élève, a pour but de permettre à l'élève de progresser au meilleur de ses capacités, au regard des apprentissages prévus au PFEQ.

En résumé, les exigences du programme liées à l'âge de votre enfant sont hors de sa portée, c'est pourquoi les attentes ont été modifiées pour une ou plusieurs compétences des différentes matières. Ainsi, la note affichée au bulletin ne correspondra pas au niveau d'atteinte des exigences du programme destiné à son âge, mais bien aux attentes fixées pour lui.

Bulletin

Puisque l'élève est évalué par rapport à des attentes modifiées, une mention au bulletin permet de le signifier : *Compte tenu que l'élève ne peut répondre aux exigences du programme, les attentes sont modifiées et précisées dans son plan d'intervention*. *Ainsi, la note affichée au bulletin ne correspondra pas au niveau d'atteinte des exigences du programme destiné à son âge, mais bien aux attentes fixées pour lui.*

Par ailleurs, le code de cours indique que les attentes en rapport avec les exigences du PFEQ ont été modifiées pour l'élève. Il est composé de six caractères :

- Les trois premiers sont les trois premières lettres du titre de la matière, par exemple **FRA** pour le FRAnçais.
- Le quatrième est le niveau scolaire correspondant à l'âge et au parcours de l'élève (inscrit aussi sur la première page du bulletin), par exemple FRA**3** si l'élève est en 3e année.
- Les cinquième et sixième caractères sont les lettres MO, par exemple FRA3**MO**. Ces lettres indiquent que les exigences du programme ont été MOdifiées.

ÉCOLE LUCIEN-GUILBAULT

Mise en place de mesures d'adaptation

Certains élèves ne bénéficient que de mesures d'adaptation (plutôt que de modification) dans une ou plusieurs matières. Dans ce cas-là, il n'y a pas de code de cours qui apparaît au bulletin pour la matière concernée**.**

Les mesures d'adaptation, planifiées dans le cadre de la démarche de plan d'intervention de l'élève, ont pour but de lui **permettre de réaliser les mêmes apprentissages que les autres élèves de son âge** et d'en faire la démonstration.

Les mesures d'adaptation :

- Permettent à l'élève de **répondre aux exigences du PFÉQ** comme les autres élèves.
- Donnent accès aux activités d'apprentissage et d'évaluation proposées en classe. Elles **atténuent les obstacles** que l'élève peut rencontrer en raison de ses caractéristiques personnelles.
- **Ne changent ni la nature ni les exigences des situations d'apprentissage ou d'évaluation.**

Autres matières:

Les nombreux services directs et indirects offerts aux élèves de l'école ainsi que l'emphase qui est mise sur l'acquisition des compétences en lecture, en écriture et en mathématiques occupent beaucoup de place dans l'enseignement à l'école Lucien-Guilbault. Ainsi, pour les autres matières, c'est-à-dire l'anglais, l'univers social, les sciences et technologies, l'éducation physique, les arts plastiques et la musique/danse, les attentes sont modifiées d'emblée pour tous les élèves, et ce peu importe l'âge et le niveau scolaire de l'élève. Comme ces attentes ne sont pas précisées dans le plan d'intervention, voici les principales mesure de modification qui sont mises en place pour ces matières tant dans les situations d'apprentissage que d'évaluation:

- Faire des choix au regard des éléments de contenu du PFÉQ:
  - parmi les composantes de la compétence.
  - parmi les critères d'évaluation.

Plan d'intervention

Chaque élève de l'école a un plan d'intervention qui précise ses capacités (forces), ses difficultés ainsi que les besoins priorisés par les intervenants scolaires.

Les attentes fixées pour lui sont formulées sous forme d'objectifs en lecture, en écriture et en mathématique. Parfois, un 4^{e} objectif est ajouté si l'élève a besoin de développer un autre aspect. On indique aussi les différents moyens utilisés pour l'aider dans l'atteinte des objectifs.

Parmi les moyens utilisés pour que l'élève atteigne ses objectifs, vous trouverez des mesures d'adaptation ou des moyens de modification.

Note : Exceptionnellement, certains élèves ne bénéficient que de mesures d'adaptation (plutôt que de modification) dans une ou plusieurs compétences. Dans ce cas-là, un commentaire au plan d'intervention est ajouté pour vous le préciser : ***Veuillez noter qu'actuellement, l'élève peut répondre aux exigences de la compétence X du programme de X. Ainsi, il ne bénéficie que de mesures d'adaptation dans cette compétence.***

ÉCOLE LUCIEN-GUILBAULT

Interprétation des résultats du bulletin pour les matière modifiées

Le bulletin est « chiffré », c'est-à-dire que l'enseignant indique le résultat obtenu à l'aide d'un pourcentage. La note mise au bulletin n'est pas un simple calcul mathématique obtenu à la suite d'un cumul de notes ou d'une moyenne arithmétique. Elle prend en compte le développement de la compétence disciplinaire et de l'objectif fixé au plan d'intervention.

L'enseignant juge le développement de la compétence et y associe un pourcentage, comme démontré dans le tableau suivant :

Développement de la compétence	Pourcentage associé
L'élève dépasse les attentes fixées pour lui.	80
L'élève répond clairement aux attentes fixées pour lui.	70
L'élève répond minimalement aux attentes fixées pour lui.	60
Malgré le soutien, l'élève ne répond pas aux attentes fixées pour lui.	50

Outils d'évaluation utilisés

L'enseignant utilise différents outils et moyens pour évaluer les apprentissages et pour porter un jugement sur le développement des compétences de l'élève. Des évaluations ou des grilles d'évaluation ainsi que des travaux vous seront acheminés à quelques reprises pendant l'année (voir les dates de communication plus bas). Veuillez prendre note que cela ne représentera pas l'entièreté du travail exécuté par votre enfant, car il y a beaucoup d'activités qui sont faites avec des supports technologiques ou du matériel de manipulation.

Répartition des communications

Ce tableau indique les moments prévus pour les différentes communications aux parents pour l'année scolaire 2025-2026 :

Étape	Communication	Date
1	*Rencontre de parents avec l'enseignante titulaire*	18 septembre 2025
1	*Envoi de la première communication*	Au plus tard le 15 octobre 2025*
1	*Rencontre d'élaboration du plan d'intervention*	23-24 octobre 2025
1	*Rencontre de remise de plan d'intervention*	Dans la semaine du 10 novembre 2025
1	*Remise du bulletin de l'étape 1*	Au plus tard le 20 novembre 2025*
2	*Premier envoi du Bilan évolutif*	Dans la semaine du 15 décembre 2025
2	*Rencontre de révision du plan d'intervention*	Dans la semaine du 23 février 2026
2	*Remise du bulletin de l'étape 2*	Au plus tard le 28 mars 2026*
3	*Deuxième envoi du Bilan évolutif*	Dans la semaine du 25 mai 2026
3	*Remise du bulletin de l'étape 3*	Au plus tard le 10 juillet 2026*
3	*Remise du plan d'intervention évalué*	Au plus tard le 10 juillet 2026
n/a	*Communications diverses avec l'enseignante au courant de l'année (appel, courriel, rencontre, etc.)*	Tout au long de l'année

*Il s'agit de dates prescrites par le MEQ, toutefois, les deux premiers bulletins vous seront remis lors de la rencontre de plan d'intervention.

ÉCOLE LUCIEN-GUILBAULT

Autres compétences

À la troisième étape, des commentaires sur une des quatres compétences suivantes seront inscrits à la section 3 du bulletin: Exercer son jugement critique, Organiser son travail, Savoir communiquer et Travailler en équipe. En 2025-2026, c'est la compétence:

- Savoir communiquer qui sera évaluée dans le milieu rouge;
- Organiser son travail qui sera évaluée dans le milieu vert;
- Travail d'équipe qui sera évaluée dans le milieu bleu.

Commentaires au bulletin

1re étape et 2e étape :

Considérant qu'à la 1re étape et à la 2e étape il y a des rencontres de parents, les commentaires seront transmis verbalement aux parents.

3e étape :

Considérant qu'il n'y a pas de rencontre de parents à la 3e étape, des commentaires généraux seront écrits au bulletin et des commentaires détaillés seront écrits au plan d'intervention à chacun des objectifs. Les enseignants spécialistes écriront un commentaire au besoin.

Enseignants spécialistes (éducation physique, danse ou musique, arts plastiques):
Une note concernant l'attitude et les efforts de l'élève face à la tâche est mise au bulletin par les enseignants spécialistes pour les étapes 2 et 3.

Voici la légende pour l'évaluation de l'attitude et de l'effort face à la tâche :

A : Très satisfaisant

B : Satisfaisant

C : Amélioration souhaitée

D : Difficulté marquée

Contenus obligatoires

Outre les matières obligatoires prescrites au primaire, le Ministère a aussi prescrit des contenus obligatoires dans les domaines généraux de formation :

- **Orientation scolaire et professionnelle (COSP)**
  Des contenus obligatoires doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves, notamment au 3e cycle du primaire.

ÉCOLE LUCIEN-GUILBAULT

Planification annuelle de l'évaluation

Compte tenu que l'élève qui fréquente une classe spécialisée peut être exempté de certaines dispositions relatives aux résultats, voici la planification annuelle des compétences évaluées :

Légende

x : Compétence évaluée au bulletin

(x) : Compétence évaluée à l'une des deux premières étapes

NÉ : Compétence développée, mais non évaluée

*** , **: Voir les notes en bas de page**

Évaluation - Étape 1							
		1re	**2e**	**3e**	**4e**	**5e**	**6e**
Français	*Lire*	x	x	x	x	x	x
	Écrire	x	x	x	x	x	x
	Communiquer oralement	x	x	x	x	x	x
Maths	*Résoudre une situation-problème*	x*	x*	x*	x*	x*	x*
	Utiliser un raisonnement mathématique	x	x	x	x	x	x
Anglais	*Communiquer oralement en anglais*	x	x	x	x	x	x
	Comprendre des textes lus en anglais	x*	x*	x*	x*	x*	x*
	Écrire des textes	NÉ	NÉ	(x)*	(x)*	(x)*	(x)*
Univers social	*Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté*	NÉ	NÉ	x	x	x	x
ScT	*Science et technologie*	NÉ	NÉ	x	x	x	x
CCQ	*Culture et citoyenneté québécoise*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
Arts	*Arts plastiques*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
Musique	*Musique/Danse*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
Édphy	*Éducation physique et à la santé*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)

Évaluation - Étape 2							
		1re	**2e**	**3e**	**4e**	**5e**	**6e**
Français	*Lire*	x	x	x	x	x	x
	Écrire	x	x	x	x	x	x
	Communiquer oralement	x	x	x	x	x	x
Maths	*Résoudre une situation-problème*	x*	x*	x*	x*	x*	x*
	Utiliser un raisonnement mathématique	x	x	x	x	x	x
Anglais	*Communiquer oralement en anglais*	x	x	x	x	x	x
	Comprendre des textes lus en anglais	x*	x*	x*	x*	x*	x*
	Écrire des textes	NÉ	NÉ	(x)*	(x)*	(x)*	(x)*
Univers social	*Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté*	NÉ	NÉ	x	x	x	x
ScT	*Science et technologie*	NÉ	NÉ	x	x	x	x
CCQ	*Culture et citoyenneté québécoise*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
Arts	*Arts plastiques*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
Musique	*Musique/Danse*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
Édphy	*Éducation physique et à la santé*	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)

Évaluation - Étape 3							
		1re	2e	3e	4e	5e	6e
Français	*Lire*	x	x	x	x	x	x
	Écrire	x	x	x	x	x	x
	Communiquer oralement	x	x	x	x	x	x
Maths	*Résoudre une situation-problème*	x*	x*	x*	x*	x*	x*
	Utiliser un raisonnement mathématique	x	x	x	x	x	x
Anglais	*Communiquer oralement en anglais*	x	x	x	x	x	x
	Comprendre des textes lus en anglais	x*	x*	x*	x*	x*	x*
	Écrire des textes	NÉ	NÉ	x*	x*	x*	x*
Univers social	*Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté*	NÉ	NÉ	x	x	x	x
ScT	*Science et technologie*	NÉ	NÉ	x	x	x	x
CCQ	*Culture et citoyenneté québécoise*	x	x	x	x	x	x
Arts	*Arts plastiques*	x	x	x	x	x	x
Musique	*Musique/Danse*	x	x	x	x	x	x
Édphy	*Éducation physique et à la santé*	x	x	x	x	x	x

*Note :

Anglais: L'élève suivant un parcours modifié peut, selon le jugement de l'équipe, être exempté des évaluations dans différentes compétences en anglais, langue seconde. L'élève n'est alors pas exempté de suivre la matière, mais seulement de l'application des dispositions relatives aux résultats inscrits au bulletin.

Résolution de problème: Au primaire, la résolution d'une situation-problème est complexe, car elle engage l'élève dans un processus où il exerce différentes stratégies de compréhension, d'organisation, de solution, de validation et de communication. Elle est également l'occasion d'employer un raisonnement mathématique et de communiquer à l'aide d'un langage mathématique (PFEQ).

À l'école, la compétence *Résoudre* fait l'objet d'apprentissages, mais seuls les élèves qui sont en mesure de répondre à quelques critères d'évaluation de cette compétence sont évalués. Ceux-ci auront alors un objectif au plan d'intervention qui viendra préciser les moyens mis en place pour soutenir les apprentissages.

Pour toute question relative aux *Normes et modalités* de l'École Lucien-Guilbault, vous êtes priés de communiquer avec la direction du secteur primaire.